

Avis n° 2024-15 du CSRPN OCCITANIE
relatif à la validation de la liste rouge régionale
des mollusques d'Occitanie

Vu le document élaboré par NEO,

Après en avoir délibéré en GT Connaissance le 17 juin 2024,

Vu la consultation électronique du GT connaissance du CSRPN du 23 juillet au 25 août 2024,

Vu le vote électronique du CSRPN du 27 août au 1^{er} septembre 2024,

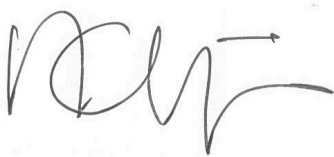
Le CSRPN salue le travail des experts qui, sous la coordination de l'association Nature en Occitanie, ont évalué un grand nombre d'espèces (386) et cela malgré un manque flagrant de données, des difficultés de déterminations, et une taxonomie changeante. Ce contexte les a amenés à adapter la méthodologie de l'UICN, et a conduit à classer en DD (déficit de données ou incertitude taxonomique) environ 40% des 386 espèces évaluées.

Compte tenu du manque de connaissances et des enjeux en termes de conservation **le CSRPN émet un avis favorable à la publication de la liste rouge des mollusques d'Occitanie et suggère également quelques propositions :**

- Harmoniser le texte et la cartographie (page 318) de *Pseudunio auricularius*, présente dans la Save,
- Intensifier les inventaires et prospections, en particulier des espèces classées DD,
- Mener les recherches nécessaires à la stabilisation de la taxonomie,
- Considérer cette première liste comme une base qui devra être amendée au fur et à mesure de l'évolution des connaissances.

Toulouse, le 2 septembre 2024

La présidente du CSRPN Occitanie



Magali Gerino